

131314-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Engineering support services – Suivi et contrôle qualité des déploiements opérationnels, transfert en affermage des Biens du Grand Paris Numérique

OJ S 39/2026 25/02/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Société des grands projets

R-phost: marchessgp@sgp.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

Gníomhaíocht an eintitis chonarthaigh: Seirbhísí iarnróid

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Suivi et contrôle qualité des déploiements opérationnels, transfert en affermage des Biens du Grand Paris Numérique

Cur síos: Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) concernent 4 grandes typologies de missions : - Elaboration d'un guide méthodologique pour la conduite des visites techniques et des actions de contrôle - Suivi et contrôle opérationnel de la mise en oeuvre du GPN dans l'univers des chantiers du GPE - Pilotage projet dans le cadre des transferts en affermage des Biens vers le concessionnaire en charge de la Concession Fixe. - Prestations complémentaires sur devis. Nature du

Aitheantóir an nós imeachta: bdb50f2e-524f-4c12-9b74-0195ee5d0d6b

Aitheantóir inmheánach: 2025PN024

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

Príomhghnéithe an nós imeachta: Cette procédure est passée en groupement de commande composé de la Société des grands projets et SGP DEVELOPPEMENT. PROCEDURE SUIVIE : Cette relance de procédure fait suite à une première procédure 2025PN016 Assistance à Maitrise d'ouvrage relative aux projets du Grand Paris Numérique (BOAMP avis n°25-124 120 et JOUE avis n°1744113-2025) déclarée sans suite en ce qui concerne uniquement le lot 2 pour un motif d'intérêt général compte tenu d'une erreur ayant vicié la procédure et ainsi affecté la consultation des entreprises. La procédure 2025PN024 objet du présent AAPC concerne la relance de ce lot 2 « suivi et contrôle qualité des déploiements opérationnels, transfert en affermage des biens du Grand Paris Numérique ». Chaque lot fait donc désormais l'objet d'une procédure distincte. La présente consultation est menée selon une procédure avec négociation, conformément aux articles L. 2124-3, R.2124-4 et R.2161-21 à R.2161-23 du code de la commande publique. La SGP se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de négociation sont fixées au règlement de consultation (RC). MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS : Les documents disponibles sont : - Le présent avis ; - L'annexe de l'avis ; - Le cadre de réponse ; - Le DC1 version DAJ ; - La déclaration d'absence de conflit d'intérêts ; -

L'attestation sur l'honneur relative au motif d'exclusion ; - Le modèle d'habilitation du mandataire du groupement ; - L'attestation sur l'honneur relatives aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : - Le Règlement de consultation (RC) et ses annexes - l'Acte d'engagement (AE) et ses annexes, - le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et son annexe , - le Cahier des clauses techniques particulières. Ces documents peuvent être téléchargés via le site www.marches-publics.gouv.fr dans l'onglet « Annonces » en suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. CONDITIONS DE PARTICIPATION : Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés dans l'AAPC et son annexe. Aucun mémoire technique et aucune offre financière n'est à transmettre au stade des candidatures. QUESTIONS-REPONSES : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site <http://www.marchespublics.gouv.fr> dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche d'une procédure restreinte » « puis dans le champ « organisme » sélectionner autres organismes puis « AO/SGP-Société des grands projets ». Dans le champ référence, entrer le numéro/référence de la procédure. Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : nepasrepondre@marchespublics.gouv.fr. Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. REDACTION DES DOCUMENTS DANS UNE AUTRE LANGUE : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71336000 Engineering support services

Aicmiú breise (cpv): 72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

2.1.3. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 4 900 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Nom officiel (BT-500-Organization-Company) : SGP DEVELOPPEMENT

Numéro d'enregistrement (BT-501-Organization-Company) : 91820611100018 Adresse

postale (BT-510(a)-Organization-Company) : Immeuble le Moods -2 mail de la petite Espagne

Ville (BT-513-Organization-Company) : Saint-Denis Code postal (BT-512-Organization-

Company) : 93212 Subdivision pays (NUTS) (BT-507-Organization-Company) : Seine-Saint-

Denis Pays (BT-514-Organization-Company) : France Adresse électronique (BT-506-

Organization-Company) : marches-sgp@sgp.fr Téléphone (BT-503-Organization-Company) :

+33182462000. La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite dans l'annexe du présent avis, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique « Principales caractéristiques de la procédure ».

Bunús dlí:

Treoir 2014/25/AE

Sans objet

An dlí trasteorann is infheidhme: Sans objet

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Foras eisiaimh náisiúnta amháin:

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Suivi et contrôle qualité des déploiements opérationnels, transfert en affermage des Biens du Grand Paris Numérique

Cur síos: Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) concernent 4 grandes typologies de missions : - Elaboration d'un guide méthodologique pour la conduite des visites techniques et des actions de contrôle - Suivi et contrôle opérationnel de la mise en oeuvre du GPN dans l'univers des chantiers du GPE - Pilotage projet dans le cadre des transferts en affermage des Biens vers le concessionnaire en charge de la Concession Fixe. - Prestations complémentaires sur devis.

Aitheantóir inmheánach: 2025PN024

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71336000 Engineering support services

Aicmiú breise (cpv): 71336000 Engineering support services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: La SGP se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de services similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconduction(s).

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 60 Míonna

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 3

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 3 fois pour une durée de 12 mois par période de reconduction sauf dénonciation expresse par l'acheteur, notifiée au titulaire au moins 2 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution. La durée totale de l'accordcadre, périodes de reconduction comprises, ne peut dépasser 60 mois à compter de sa date de notification. Le titulaire ne peut refuser sa reconduction. La décision de non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire. L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant.

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 4 900 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

Eolas breise: Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans engagement de montant minimal et avec un montant maximal de 4.900,000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises. CONDITIONS DE PASSATION DU MARCHE : APTITUDES A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2025PN024 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2025PN024". Le

fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version

DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que

demandés dans les documents de la consultation ». CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du

groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature

réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. - Une copie des attestations d'assurance, en cours de

validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire.

Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier

(Fichier Excel - 2025PN024 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2025PN024 ". Le fichier renseigné

devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES : Chaque candidat ou, en cas de groupement

candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Présentation d'une liste de 5 références maximum portant sur des prestations

similaires à l'objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la durée et les technologies sous-jacentes utilisées, la date et le

destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou,

en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 5 plus récentes seront prises en compte par la SGP. -

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle de l'accord-cadre, pendant les

trois dernières années. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité technique et professionnelle après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2025PN024- Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2025PN024 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Le candidat ou groupement candidat devra réunir les compétences suivantes : o conception et évaluation de la qualité d'infrastructure et de solutions de télécommunication o contrôle de chantiers opérationnels. Elles seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références, des titres d'études ou des certificats de qualifications professionnelles. Cette démonstration devra être présentée dans une note de synthèse (5 pages maximum) reprenant les éléments visés ci-dessus. En cas de groupement, une répartition des compétences entre les cotraitants devra être intégrée à cette note de synthèse. La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés (BT-52-Lot) : oui Le nombre de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure est limité (BT-661-Lot) : oui Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure (BT-51-Lot) : 5 Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure (BT-50-Lot) : 1 CRITERES OBJECTIFS DE LIMITATION DU NOMBRE DE CANDIDAT : Les critères de sélection des candidatures (et la pondération associée) sont les suivants : - Qualité et pertinence des références au regard de l'objet de l'accord-cadre (évalué au regard du cadre de réponse complété : 70%. - Adéquation des compétences demandées au regard de l'objet du marché (évalué au regard de la note de synthèse) : 30%.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Cáilíochtaí oideachasúla agus gairmiúla ábhartha

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Confère rubrique 5.1.6. "Informations complémentaires" du présent avis.

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Praghas

Cur síos: Ce critère d'attribution de l'offre correspond au critère Prix pondéré à 50%. Les informations relatives aux critères d'attribution (dont la sous-pondération) et documents à remettre dans le cadre de la phase offre figurent dans le règlement de la consultation.

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (céatadán, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 50

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Cur síos: Ce critère d'attribution de l'offre correspond au critère Valeur technique pondéré à 50%. Les informations relatives aux critères d'attribution (dont la sous-pondération) et documents à remettre dans le cadre de la phase offre figurent dans le règlement de la consultation".

Catagóir an critéir dhámhachtana meáchain: Ualú (céatadán, beacht)

Uimhir an chritéir dhámhachtana: 50

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair (nó codanna díobh) ar fáil go neamhoifigiúil: Fraincis

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 24/03/2026 12:00:00 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: SANS OBJET

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear fócaíocht leictreonach: tá

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar Conradh a ghlacadh: Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature, en agissant à la fois : En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et/ou En qualité de membres de plusieurs groupements.

Socrú airgeadais: Financement sur fonds propres, puis par emprunts et/ou subventions.

Paíement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro ».

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal administratif de Montreuil

Eolas faoi spriodhataí athbhreithnithe: - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative). - Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Société des grands projets

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal administratif de Montreuil

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: Société des grands projets

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: Société des grands projets

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Société des grands projets
Uimhir chlárúcháin: 52504601700048
Seoladh poist: Immeuble le Moods - 2 mail de la petite Espagne - CS10011
Baile: La Plaine Saint-Denis cedex
Cód poist: 93212
Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: Charles HEKIMIAN
R-phost: marchessgp@sgp.fr
Teil.: +33182462000
Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal administratif de Montreuil
Uimhir chlárúcháin: 13000686900015
Seoladh poist: 7 rue Catherine Puig
Baile: Montreuil
Cód poist: 93558
Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Tír: An Fhrainc
Pointe teagmhála: <http://montreuil.tribunaladministratif.fr/>
R-phost: greffe.tamontreuil@juradm.fr
Teil.: +33149202000

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: b97313bd-d396-48f7-a054-939829eb1642 - 01
Cineál na foirme: lomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le Conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 17
Dáta seolta an fhógra: 24/02/2026 11:20:10 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 131314-2026
Uimhir eagráin IO S: 39/2026
Dáta foilsithe: 25/02/2026